

CHSCT du 2 mars 2020 : déclaration liminaire

Après l'avoir employé sous le quinquennat précédent pour imposer la loi Macron contre le monde du travail, voici que le 49-3, véritable « démocra-virus » de la cinquième République est utilisé par le gouvernement Macron/Philippe , à nouveau contre les intérêts du peuple, pour imposer aux forceps une loi dont la visée n'est rien moins que de liquider notre Sécurité Sociale, conquise de haute lutte par nos aînés à l'issue de la seconde guerre mondiale.

A la sortie d'un conseil des ministres consacré à l'épidémie du corona-virus qui touche notre pays, voici que le premier ministre a dégainé l'article constitutionnel favori des grands démocrates, mais pas pour traiter le Covid 19, non, non, pour suivre la préconisation du MEDEF et de l'Union Européenne en matière d'austérité et de remise en cause des conquêtes sociales issues du Conseil national de la Résistance.

Les mêmes qui s'indignaient il y a trois semaines de la diffusion d'une vidéo intime de l'un des leurs, se félicitent aujourd'hui de la fin du débat parlementaire sur une des « réformes sociales » les plus importantes de ces 70 dernières années, puisqu'elle détruit la base de notre système social tant reconnu par l'ensemble des salariés de la planète. A chacun ses indignations...

Mais l'emploi précipité de cet artifice permis par la constitution bonapartiste de notre République est également un signe de grande faiblesse. Dès l'annonce de ce véritable coup d'état contre la démocratie, des rassemblements spontanés se sont déroulés dans de nombreuses villes. Et non content d'appliquer au peuple la violence institutionnelle, nos grands démocrates ont immédiatement fait donner la milice en gazant copieusement la modeste manifestation toulousaine.

Il faut dire que la répression est à la mode dans le département puisque nous avons un préfet qui, fidèle à ceux qui l'ont nommé, manie le sabre avec aisance. En effet, pour information, il fait mener à la maréchaussée du canton d'Auterive une enquête pour savoir qui a ouvert la porte de la salle de réunion aux manifestants, salle dans laquelle lui même et un parterre de directeurs des administrations concernées inauguraient entre gens de bonne compagnie la « Maison de mes fesses » censée incarner le service public du « nouveau monde ». Pour identifier qui avait pu ouvrir aux dangereux black blocs venu réaffirmer leur attachement au service public et à la retraite par répartition, le préfet a envoyé un gendarme interroger une de nos camarades sur son lieu de travail, en l'occurrence la communauté de commune d'Auterive. Ça fait toujours plaisir de voir un gars en uniforme de gendarme venir vous aborder au beau milieu de vos collègues, sans que la hiérarchie du service soit présente de surcroît. Et nos amis des forces de l'ordre, nous sommes obligés de les féliciter sur ce point, la démat., c'est pas trop leur truc : le coup de fil, le mail, non, rien ne vaut le service de proximité et de pleine compétence. Là, reconnaissons-le, c'était plutôt courtois, souriant et poli. Parfois, c'est tutoiement, lacrymo et matraque sur la tronche. Mais toujours cette volonté

de proximité ! Mais plaisanterie à part, un courrier au préfet est sous presse et le défenseur des droits pourrait bien recevoir un petit courriel (parfois la démat. a peut avoir du bon !)

La répression est aussi à la mode dans notre chère DRFiP, puisque notre direction a aussi mené une enquête auprès de quelques encadrants pour savoir qui étaient les dangereux photographes qui s'étaient introduits dans une salle de réunion pour immortaliser les post-it écrits par nos collègues « conducteurs du changement ». Par contre, M. Chatail, quand vous menez des interrogatoires, il ne faut pas interroger n'importe qui, sinon, l'information circule. Peut-être la préfecture organise-t-elle des formations dans ce domaine, des gilets jaunes, lycéens, profs et syndicalistes variés peuvent témoigner de leur haut niveau de compétence dans ce domaine. Maintenant, on connaît les balances, vous pouvez leur passer le message ! Et puis vu ce que la DRFiP a publié sur Ulysse 31 à l'issue de ce séminaire, nous avons jugé qu'un tract n'était pas nécessaire. En tout cas, vous félicitez le rédacteur en chef du site, les choix éditoriaux étaient de qualité ! (et si l'on réfléchit à ce choix éditorial à l'aune de notre instance, il s'avère encore plus ... pointu, comprenez qui pourra ...)

Puisque nous en sommes aux compliments, permettez-nous, M. le Président de saluer en tant que membres d'un Chsct et à ce titre attentifs aux dysfonctionnements impactant la qualité de vie au travail, la promotion de Mme Cornet, ex-directrice interrégionale des Douanes, comme préfète déléguée pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Hauts-de-France. Rappelons que la douane n'aura jamais sanctionné comme le demandait expressément le défenseur des droits Jacques Toubon cette encadrante supérieure reconnue coupable de faits graves de harcèlement, nommée depuis chevalier de la légion d'honneur. "Selon que vous serez puissant ou misérable..."

Pour entrer dans le vif du sujet de ce CHSCT mais sans déflorer ce qui va se passer tout à l'heure, sachez que vous ne serez pas déçu que nous soyons venus ce matin (car nous nous sommes longtemps interrogés sur l'utilité de venir discuter après la déclaration de guerre gouvernementale de ce week-end). Mais si nous sommes venus, vous pourrez constater que ce n'est pas pour acheter du terrain. Vous le constaterez notamment sur le point concernant les agents en difficultés, au sujet duquel la patience a fini par nous fuir ... Vous le constaterez également sur les sujets de l'accueil de proximité qui soulèvent des questions dans tous les SIP du département, dans les équipes de renfort, questions auxquelles nous n'avons pas trouvé de réponse dans l'album-photo que vous nous avez remis.

Avant de conclure, rappelons tout de même que le Chsct du 17 octobre 2019 a émis un avis défavorable à la modification des horaires de la brigade des Douanes de Tarbes. Depuis, une note administrative a acté les changements que le Directeur avait annoncés. Même si légalement rien ne vous y oblige, les élus CGT de ce CHSCT regrettent que vous n'ayez à aucun moment tenu compte de cet avis pour présenter votre projet en comité technique des services déconcentrés et "passer en force": c'est donc par une décision unilatérale que vous imposez à vos personnels des prolongations de service récurrentes, H24, sans prendre en compte le sous-effectif chronique de cette brigade. Les agents des Douanes, comme bien des

fonctionnaires et des salariés en général, sont bien conscients d'être le « stock » variable d'ajustement des politiques administratives, pour reprendre un terme de management très en vogue.

Cela va dans le sens de la publication en Douanes des récentes lignes directrices de gestion mobilité qui, en réduisant drastiquement la gestion paritaire et en réinstaurant officiellement le fait du prince et la cooptation, actent la vision du dialogue social de l'administration française: nous dirigeons, vous prenez note. L'avènement de la rupture conventionnelle, la promotion du recrutement hors statut, font de la loi Dussopt une véritable attaque de fond contre le statut du fonctionnaire.

M. le Président, en tant que représentant de l'administration, nous vous adressons ce message solennel : ce gouvernement joue avec le feu en s'attaquant au contrat social qui lie les citoyens de ce pays et leur administration. Nous sommes bien face à un choix déterminant de société, touchant à l'essence même du modèle social national et les conséquences de telles régressions sociales seront à n'en pas douter dramatiques. Comment ne pas évoquer ici le "sort" qui est fait en Douane à la bonification surveillance, en imposant non plus 17 mais 27 ans de service actif minimum pour bénéficier d'une prise en compte de la pénibilité de ce métier? Un ministre qui daigne après 38 jours enfin écrire mais pour ne leur débiter que des platitudes à des agents qui surcotisent une grande partie de leur carrière pour rien ? Transmettez le message, M. le directeur : vos agents sont excédés et s'ils ont dans un passé récent montré leur détermination, ce n'était qu'un début !

Un petit point également sur le corona-virus : nous comptons sur vous pour nous expliquer en séance les tergiversations de début de semaine concernant notamment une collègue qui devait reprendre lundi dernier après un séjour en Italie. Nous avons sa version et sommes curieux d'entendre la vôtre ... Attendez vous également aux premières procédures de droit de retrait car certains agents d'accueil sont inquiets ...

Alors oui, annonce du 49-3 ou pas, notre motivation est intacte pour poursuivre le combat pour le retrait de la loi scélérate de la retraite par points.

Pression des directions ou pas, notre motivation est intacte pour lutter contre les plans de liquidation de nos administrations respectives, qui sont aussi les plans de liquidation des services publics.

Prélèvement autoritaire des jours de grève ou pas, coup de gueule ou pas dans les instances, personne ne nous fera taire car nous avons le soutien des personnels que nous représentons et partageons sur le sujet des retraites la position de la majorité de nos concitoyens.

Aussi, nous donnons rendez vous à tous les agents dès ce lundi soir à 17h30 devant la Préfecture de Haute- Garonne pour poursuivre le combat contre les fossoyeurs de notre système social et leur complices.